




Budget :
69,8
MILLIONS D'€

47,5
MILLIONS D'€ DE
FONCTIONNEMENT

22,3
MILLIONS D'€
D'INVESTISSEMENT

Budget : assurer l'avenir

Ces dernières années, la Ville d'Annemasse n'a jamais autant investi : plus de 22,3 millions d'€ en 2018.

Un budget sobre et ambitieux

Annemasse est un territoire qui attire près de 1 000 nouveaux habitants chaque année, avec une très grande disparité de revenus entre eux. Une situation qui impose de construire chaque année un budget rigoureux au service des Annemassiens, solidaire envers les plus modestes et ambitieux afin de répondre à des besoins toujours croissants.

Le dynamisme démographique d'Annemasse provoque une augmentation des services à rendre. Ainsi, depuis des années, 4 à 6 classes sont ouvertes à chaque rentrée pour faire face à l'afflux des élèves (aujourd'hui, 3632 écoliers se répartissent dans les 150 classes de la commune). La Ville doit donc constamment augmenter les moyens qu'elle engage afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions : construction de nouvelles écoles ou rénovation et extension des écoles existantes comme celle des Hutins actuellement. La construction du budget est un exercice de haute voltige car le contexte national est très contraint. Depuis plusieurs années, le retrait de l'Etat se traduit par une dotation globale de fonctionnement en diminution (-47 % depuis 2013). D'ici 4 ans, les collectivités locales vont devoir économiser 13 milliards d'euros pour participer à la réduction du déficit national, en limitant leurs dépenses de fonctionnement à 1,2 % maximum d'augmentation par an. En 2018, Annemasse remplit largement cet objectif avec une maîtrise de ses dépenses de fonctionnement de -0,07 %. Chaque année, la Ville doit trouver d'autres ressources ou économies.

« La Ville s'inscrit dans cet effort national et poursuit sa bonne gestion, tout en continuant à assurer un service public de qualité à sa population, accessible à tous », confirme Dominique Lachenal, Maire-adjointe en charge des finances et des ressources humaines.

Autre challenge à relever en 2018 : la baisse des recettes attendues pour les fonds frontaliers en raison de la dépréciation du franc suisse, soit 555 000 euros en moins (sur 9,245 millions au total).

RECHERCHE D'ÉCONOMIES DANS LES DÉPENSES COURANTES

Rigueur et sobriété sont donc plus que jamais d'actualité pour préserver la capacité d'investir de la Ville. « Les dépenses dans tous les services sont passées au crible de ce qu'elles apportent aux usagers », précise Michel Boucher, premier adjoint au maire. Cette sobriété pour contenir les dépenses est aussi exigée de l'ensemble des partenaires de la Ville comme les écoles, les clubs sportifs, les associations, les partenaires culturels ». Une recherche permanente d'économies sur les charges générales (fournitures, énergie) qui se traduit cette année par une baisse de 7,1 %, baisse en partie liée aussi au transfert vers l'Agglo de certains services dans le cadre de la mutualisation.

Nouveauté en 2018, la réforme de la taxe d'habitation -compensée par l'Etat- entre en application : 60 % des ménages annemassiens devraient bénéficier dès 2018 de 30 % de dégrèvement et seront totalement exonérés en 2020.

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'UNE POPULATION CROISSANTE

Pour autant, dans un territoire en pleine mutation, la Ville n'a jamais autant investi : 18,461 millions d'euros en 2018 de dépenses d'équipement (contre 15,35 millions en 2017) et 48,1 millions d'euros d'investissement programmés d'ici 2020.

Son investissement est ainsi supérieur aux investissements des communes de même taille : 310 € par habitant contre 250 € en moyenne (source : association des Villes de France - 2016).



Maîtriser le budget pour investir

La Ville agit au quotidien pour apporter les meilleures réponses aux besoins de ses habitants. Le budget détermine les moyens nécessaires pour l'année et trace les perspectives des années suivantes. C'est lui qui définit le niveau de service rendu aux Annemassiens et sur quoi l'effort de la commune va porter.

DES TAUX D'IMPOSITION STABLES

Les taux des impôts locaux sont inchangés : 14,97 % pour la taxe d'habitation ; 19,50 % pour la taxe sur le foncier bâti ; 33,78 % pour celle sur le foncier non bâti. Annemasse applique des taux parmi les plus bas de ceux des villes de même taille. Ainsi, pour la taxe d'habitation, la moyenne est de 19,18 % en 2017 et pour la taxe sur le foncier bâti, elle est de 26,54 %. A titre d'exemple, la taxe d'habitation d'Annecy en 2018 est à 15,72 %, Bourg-en-Bresse 21,04 %.

« Pour construire le budget, nous nous sommes recentrés encore davantage sur le fonctionnement et les efforts des services » explique Dominique Lachenal, Maire-adjointe en charge des finances et des ressources humaines. Résultat ? Un budget qui permet d'agir aujourd'hui et d'investir pour demain. « Nous investissons pour permettre le vivre ensemble et préserver l'attractivité d'Annemasse et son développement futur. Cela se traduit notamment par la rénovation d'écoles, la création d'espaces publics de qualité ou de nouveaux services comme la Brigade Incivilités Propreté qui lutte contre les incivilités pour améliorer le cadre de vie ».

PRÉPARER DEMAIN

En 2018, les grands travaux se poursuivent pour accueillir le pôle d'échange multimodal et le

Léman Express fin 2019. 1,87 million d'euros sont consacrés au démarrage des travaux des espaces publics devant la gare. 1,25 million d'euros (largement subventionnés) permettront de dépolluer le terrain où sera installé notamment le parking de la gare de 510 places (financé par SAGS). 250 000 € sont dédiés à la rue de Genève et à celle du Parc qui seront desservies par le tramway. La finalisation des espaces publics de Chablais Parc coûte 200 000 €. Les travaux des espaces publics de Livron s'achèvent (1,02 million d'euros subventionnés en partie par l'ANRU). Un Plan pluriannuel d'investissement permet par ailleurs de se projeter pour avoir une vision à moyen terme. La restructuration de la grande salle de Château Rouge entre ainsi

JE ME SOUVIENS...
EN 1992



« LE GYMNASSE ROBERT SALLAZ ÉTAIT L'ÉQUIPEMENT LE PLUS IMPORTANT RÉALISÉ AU PERRIER DANS LE CADRE DU BUDGET DU PREMIER PROGRAMME DE LA POLITIQUE DE LA VILLE. LA MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, FRÉDÉRIQUE BREDIN ÉTAIT MÊME VENUE L'INAUGURER EN SEPTEMBRE 1992. DÉPLACER UN MINISTRE, C'ÉTAIT RARE À L'ÉPOQUE ! »

ANGELO RICCI,
ancien Directeur général adjoint de la Ville

Le budget en chiffres

NOUVEAU : LE PACTE FISCAL ET FINANCIER AVEC L'AGGLO EN ACTION

Le pacte financier et fiscal de solidarité de l'agglomération annemassienne a été approuvé par le conseil communautaire d'Annemasse Agglo le 20 septembre 2017.

Les services mutualisés avec l'Agglo en 2017 (garage parc auto, management des centralités commerciales, instruction des autorisations d'urbanisme) et ceux qui le seront cette année comme le service logement ou la direction Système d'information et usages numériques provoquent un transfert des charges de la Ville vers l'Agglo d'une part et une baisse des compensations que l'Agglo reverse à la Ville d'un montant équivalent d'autre part.

Objectif de cette mutualisation des services entre la Ville et l'Agglo : assurer une meilleure efficacité des services dit « communs » aux usagers.

dans ce cadre avec 1,29 million d'euros prévu dès 2018 pour l'acquisition notamment d'une structure provisoire afin d'accueillir les spectacles pendant les travaux. Autre exemple : un million d'euros sera dédié en 2019 à l'aménagement de la place Clemenceau, actuellement en cours de co-construction avec les citoyens, riverains et habitants ; 75 000 € sont consacrés aux études cette année avant les travaux l'an prochain.

ENTREtenir UNE QUALITÉ DE VILLE

L'entretien de la voirie est une dépense nécessaire à la vie quotidienne des Annemassiens. Le réaménagement des avenues Maréchal Leclerc et Général de Gaulle pour sécuriser les sept traversées piétonnes et créer des pistes cyclables coûtera 140 000 €. La rue du Planet dont le talus s'effondre nécessite un mur de soutènement (270 000 €). Le tronçon de la voie verte, avenue du Giffre, sera réaménagé pour ne garder qu'une seule voie de circulation et modifier le stationnement. Coût : 300 000 €. 79 000 € sont prévus d'autre part pour poursuivre les aménagements paysagers et les cheminements piétons du schéma des espaces verts. Comme chaque année, 30 000 € sont consacrés pour les aménagements cyclables en lien avec les associations d'usagers, 80 000 € sont affectés à la sécurisation de 4 à 5 passages piétons et une enveloppe de 200 000 € est identifiée pour améliorer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap (places de stationnement, mise aux normes des passages piétons, etc.). Les travaux d'accessibilité des bâtiments publics se poursuivent aussi : école élémentaire Marianne Cohn ; groupe scolaire La Fontaine ; Saint-Exupéry ; MJC centre ; Maison Nelson Mandela ; complexe Martin Luther King. L'éclairage public sera renouvelé à hauteur de 150 000 € pour réaliser des économies d'énergie. Suite aux échanges de voirie avec le Département, la Ville devra entretenir 6,6 km de routes supplémentaires (rue de Genève, rue du Chablais, avenue du Giffre, route des Vallées et route de Bonneville) soit une hausse de 160 000 € (sur un budget de 350 000 €). Enfin, l'entrée de ville autour de l'église Saint-André sera valorisée avec des plantations et une canisette (150 000 €). Et la place de l'Hôtel de Ville va être reconfigurée côté rue de la Gare pour marquer davantage l'entrée de l'hyper-centre (70 000 €).

ÉDUCATION, DES BESOINS EN HAUSSE CONSTANTE

A la rentrée 2017, 3 632 écoliers sont scolarisés dans les écoles publiques maternelles (1 516) et élémentaires (2 116). 1 798 enfants sont inscrits à la restauration scolaire et 975 fréquentent les centres de loisirs associés à l'école (CLAE). « Chaque année c'est une centaine d'enfants

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES DE LA VILLE POUR 100 € ?



Gestion de la Ville
26 €



Éducation
16,30 €



Sport et jeunesse
12,20 €



Social et famille
12 €



Aménagement urbain
16,20 €



Culture
11,70 €



Tranquillité Publique
4,10 €

Divers
1,50 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Aménagement urbain	10 201 567 €
Éducation et restauration scolaire	4 698 270 €
Gestion de la ville	1 314 000 €
Culture	1 795 851 €
Sport et Jeunesse	200 202 €
Tranquillité publique	186 900 €
Divers	64 926 €

678 employés municipaux en 2017 correspondant à 600 ETP (équivalent temps plein), dont 443 femmes et 235 hommes.

supplémentaires à accueillir, constate Nathalie Dutriez, responsable du service Éducation. *Soit 4 classes supplémentaires à créer* ».

Dans les écoles maternelles, les enseignants ont de plus en plus besoin de l'aide des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem). Trois postes supplémentaires seront donc créés à la rentrée 2018 pour renforcer l'équipe des 40 Atsem présentes dans les écoles. En contrepartie, le budget alloué aux écoles sera diminué via une baisse globale de la dotation faite aux élèves. « *La rigueur que l'on exige des services municipaux est demandée aussi à tous nos partenaires de l'éducation, du social, de la culture et des sports. C'est essentiel si on veut garder le même niveau de services. C'est un beau challenge pour tout le monde* » affirme le Maire, Christian Dupessey. Les efforts se concentrent aussi sur la rénovation des écoles. 200 000 € sont consacrés au groupe scolaire Bois Livron pour créer à la rentrée deux classes supplémentaires. Celui des Hutins poursuit sa métamorphose. 10 millions d'euros seront investis d'ici 2020, dont 3,32 millions en 2018. Le projet d'extension du groupe scolaire Jean Mermoz qui offrira 10 classes supplémentaires pour la rentrée 2020 commence par ailleurs

(356 000 €). Enfin, une nouvelle école sur le secteur de Romagny ouvrira également en septembre dans les locaux de l'ancienne école provisoire Camille Claudel, rue de Romagny pour accueillir trois classes de maternelles.

MAINTENIR LES EFFORTS POUR LA CULTURE

Contrairement à d'autres collectivités, la culture est préservée des coupes budgétaires. Le budget de 1,9 millions d'euros alloué chaque année à l'association Château Rouge n'échappe cependant pas à la sobriété demandée aux partenaires. La Délégation de service public renégociée fin 2017 entre la Ville et Château Rouge permet de continuer d'accompagner une politique culturelle ambitieuse tout en ajustant au plus près les dépenses. « *La Ville et Château Rouge se sont réengagés ensemble pour 5 ans*, explique Pascal Merlin, responsable du service culture. *Mais chaque famille de dépenses a été soigneusement étudiée au plus juste. La Ville continue de soutenir Château Rouge qui bénéficiera en plus d'une grande salle entièrement restructurée fin 2020. En contrepartie, elle l'incite fortement à trouver de nouvelles pistes pour optimiser ses recettes* ».

? TROIS QUESTIONS À...



DOMINIQUE LACHENAL,
Maire-adjointe en charge
des finances et des ressources
humaines.

De quelle marge de manœuvre dispose la Ville pour construire son budget ?

La construction du budget repose sur l'équilibre sincère entre dépenses et recettes. Répondre aux besoins de tous les habitants par des services publics de qualité et constituer l'épargne nécessaire aux investissements demande une estimation au plus juste des recettes.

La majorité des recettes ne dépend cependant pas de la commune ce qui réduit les marges. Les fonds frontaliers varient en raison du cours du Franc Suisse ; les recettes du casino sont par essence aléatoires.

Par ailleurs, la dotation globale de fonctionnement a été réduite de près de 47% en 5 ans. Face à cela, le recours à l'emprunt doit rester raisonnable pour ne pas accentuer le niveau d'endettement de la Ville même s'il est inférieur aux villes de même taille. L'augmentation du taux des impôts municipaux n'a eu lieu qu'une seule fois en 2016 dans le mandat. L'exercice budgétaire est donc plus que contraint.

Pourquoi avoir confié le stationnement à une société privée ?

Annemasse, cœur d'agglomération connaît une croissance de la fréquentation de son centre-ville qui a nécessité d'organiser l'offre de stationnement. Dès 2006, la Municipalité décidait que la construction de parkings souterrains ne

pèserait pas sur les impôts des Annemassiens mais serait à la charge des usagers. C'est la société privée, SAGS, qui finance, réalise et gère les parkings et le stationnement sur voirie. Elle va construire le parking de la Gare (plus de 5 million d'euros) qui accueillera notamment les usagers du Léman Express. Ainsi, l'argent public peut rester aux équipements publics. Par exemple, la Ville investit près de 6 million d'euros pour l'extension du groupe scolaire Jean Mermoz sans augmenter les impôts.

Pourquoi tout le monde ne paye-t-il pas le même prix pour accéder à la restauration scolaire pour ses enfants ?

Les tarifs des différents services communaux, donc celui de la restauration scolaire mais aussi celui du Conservatoire ou bien encore des stages ou activités sportifs s'appuient sur le principe du quotient familial. La Ville d'Annemasse veille à ce que tous les habitants puissent accéder aux services publics communaux quels que soient leurs revenus. Elle a donc mis en place cette politique tarifaire de solidarité. Chaque famille règle ainsi le montant dû en fonction de ses moyens financiers. Il n'y a donc ni tarif unique, ni gratuité. Enfin, il est essentiel de rappeler ici qu'aucun usager ne paie le coût réel du service rendu qui est supérieur, même au tarif le plus élevé.